



INSCRIPTION À LA FOIRE AU TROC 2024

Je soussigné, Fatah Aggoune, maire de Gentilly, autorise

M./Mme

Demeurant

à

À participer à la « **FOIRE AU TROC** » le dimanche 5 mai 2024 organisée par la Direction de la jeunesse et de la vie des quartiers qui se tiendra en centre-ville de 9h à 18h.

Installation et accès des véhicules de 8h à 9h sur présentation du macaron transmis lors de la validation de l'inscription. En cas d'absence, les places réservées seront réattribuées à partir de 9h30.

Par mesure de sécurité, nous rappelons qu'il est strictement interdit d'installer des parasols ou autres structures pour couvrir les stands.

N° de carte d'identité :

Délivrée le :

À

Tél :

Secteur de préférence : A B C D E F
(voir plan en annexe)

Si souhait d'être à coté de M ou Mme :

En foi de quoi, la présente autorisation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

À GENTILLY, le

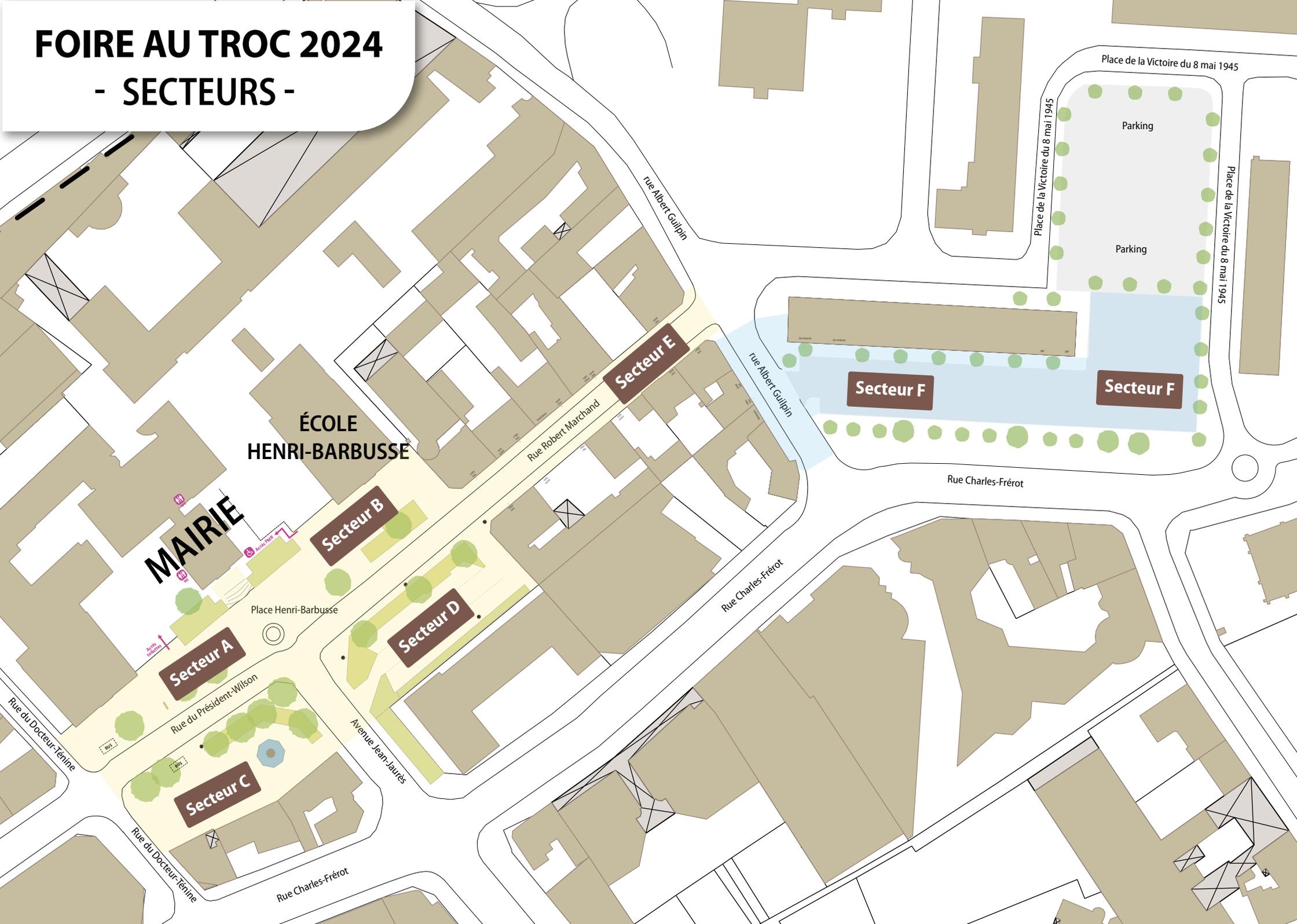
Fatah Aggoune
Maire de Gentilly



**DIRECTION DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE DES QUARTIERS
62 rue Charles Frérot
94250 GENTILLY
☎ : 01.47.40.58.23
foireautroc@ville-gentilly.fr**

FOIRE AU TROC 2024

- SECTEURS -



Mairie

ÉCOLE HENRI-BARBUSSE

Secteur A

Secteur B

Secteur D

Secteur C

Secteur E

Secteur F

Secteur F

Place Henri-Barbusse

Rue du Président Wilson

Avenue Jean-Jaurès

Rue Charles-Frérôt

Rue Robert Marchand

Rue Charles-Frérôt

rue Albert Guilpin

Rue Charles-Frérôt

Place de la Victoire du 8 mai 1945

Parking

Parking

Place de la Victoire du 8 mai 1945

Rue du Docteur Ténine

Rue du Docteur Ténine